

L'an deux-mille-vingt-trois, le 25 mai à 20 h 30, les membres du conseil municipal de la Commune d'ANTIGNY dûment convoqué, se sont réunis à la salle du conseil d'Antigny, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

**Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 Mai 2023**

<b>Nombre de conseillers en exercice : 12</b>			
<b>Présents : 8</b>			
<b>Votants : 10</b>			
<b>Votes</b>	<b>Pour : 10</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>

Étaient présents : M. Vincent LAUER, M. Christophe LEFOULON, Mme Gisèle THEUTTHOUNE, M. Thierry SOYER, Mme Noémie CHARTRIN, M. Alexandre CHASSAT, Monsieur Vincent CERISIER, Madame Sylviane TESSIER.

Étaient excusés : Monsieur Alexandre CHABAUTY, Madame Emmanuelle FAUTREL-BEAUR, Madame Caroline DHYEVRE, Monsieur Aurélien THABUTEAU.

Étaient absents :

Procurations : Madame Emmanuelle FAUTREL-BEAUR donne procuration à Monsieur Vincent CERISIER,  
Monsieur Aurélien THABUTEAU donne procuration à Madame Noémie CHARTRIN.

Noémie CHARTRIN a été nommée secrétaire de séance.

**OBJET : Réhabilitation du musée – Demande de subvention**

Monsieur le Maire informe l'ensemble du Conseil Municipal que pour la réhabilitation du musée, nous pouvons demander une subvention ACTIV 3, « fonds de concours » à la CCVG pour l'année 2023 et le fond vert.

Les travaux sont inscrits au budget.

Ces investissements seront soumis au FCTVA.

Le plan de financement prévisionnel de ce projet s'établit de la façon suivante sur le coût HT comme suit :

DÉPENSES HT		RECETTES HT	
Coût des travaux	50 060,91 €	ACTIV 3 (42 %)	21 100,00 €
		CCVG Fonds de concours (8 %)	3 700,00 €
		Fond vert (30 %)	15 000,00 €
		Autofinancement (20 %)	10 260,91 €
<b>TOTAL</b>	<b>50 060,91 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>50 060,91 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire le nécessaire pour les demandes de subvention.

Fait à ANTIGNY, le 5 Juin 2023

Le Maire,  
Vincent LAUER



AR Prefecture

Mairie d'ANTIGNY – 42 Place de la Mairie – 86310 ANTIGNY

Téléphone : 05.49.48.04.49 – Fax : 05.49.48.44.82

086-218600062-20230525-25052023\_34-DE  
Reçu le 19/06/2023

[mairie@antigny86.fr](mailto:mairie@antigny86.fr)